## Communiqué presse Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG

<u>Pagaille maximale aux choix de stages</u> des internes de Médecine Générale en lle de France!

Hier, les choix de stages des internes de Médecine Générale d'Ile de France avaient commencé dans une grande pagaille.

La pagaille d'hier a perduré aujourd'hui, du fait d'une mauvaise gestion de la période de transition vers la nouvelle maquette découlant de la réforme du troisième cycle : certains internes se sont vus dans l'impossibilité de choisir des stages pourtant obligatoires pour valider leur cursus.

La situation était si mauvaise (avec de nouveaux retards) qu'un grand nombre d'internes ont émis ce jour la volonté de faire la grève des choix. Le déroulement des choix a ainsi été suspendu sous la pression des internes avant de reprendre sous la menace de l'Agence Régionale de Santé.

Le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG), informé indirectement de cet état de fait en raison de <u>la censure exercée en son encontre par l'ARS</u>, n'a pas pu intervenir pour trouver une solution qui ne léserait pas les internes de Médecine Générale.

Le SNJMG juge cette situation inacceptable et il est désormais impossible d'écarter l'hypothèse que la decision du responsable de l'ARS en charge des choix, d'exclure le SNJMG était motivée, entre autres, par la peur d'un mouvement de protestation vis à vis de choix de stages mal préparés.

Ne pouvant pas revenir sur les choix effectués, le SNJMG souhaite être reçu par l'ARS pour discuter des solutions à proposer aux internes de Médecine Générale qui se retouveraient dans une impasse vis à vis de leur cursus obligatoire. Tout ceci pour éviter notamment de nouveaux cas de "privés de thèse".

Au delà de ces cas particuliers, le SNJMG demande à être réintégré par l'ARS dans les réunions préparatoires à ces choix (dont le même responsable l'avait exclu depuis plus de 2 ans) pour éviter un nouveau fiasco, et à être à nouveau présent lors des choix de stages ultérieurs, afin de pouvoir défendre les internes de manière appropriée.

Le SNJMG appelle également les internes de Médecine générale à lui faire part de leur situation vis à vis des obligations pédagogiques (contact), et à se réunir le 21 octobre 2017 dans les locaux de la revue Prescrire pour élaborer ensemble un positionnement vis à vis des choix de stages.

Contact presse :

Emilie FRELAT - Présidente - 06 19 90 26 57- presidente@snjmg.org